

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/11/2024

DEXMA SA rappelle **SAUCE TOMATE BASILIC**



- Noms des modèles ou références concernés : SAUCE TOMATE BASILIC RAOUL GEY
- Marque : RAOUL GEY
- Lot L257-23 Date de durabilité minimale 30/09/2023, Lot L348-22 Date de durabilité minimale 30/12/2025, Lot L098-22 Date de durabilité minimale 30/04/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 01/04/2022 au 12/11/2024
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Petits Commerces Independants

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Stabilité
- Risques encourus par le consommateur : Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 30 novembre 2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

